

L'Observatoire Economique et Social

Note de conjoncture n°44

SYNTHESE

CONJONCTURE AGRICOLE

Evolution annuelle	2016	2017				Au T3 2017, la progression des prix agricoles à la production ralentit nettement en raison du recul des cours des produits végétaux et des fruits et légumes. Les cours des grandes cultures reculent sur un an dans un contexte de parité euro/dollar défavorable aux exportations européennes et de récoltes internationales abondantes. Au T3 2017, la croissance du coût des moyens de production se maintient (+ 1,0 % après + 0,9 % au T2 2017). Les prix des biens et services progressent de 0,6 % en raison de la hausse du coût de l'énergie (+ 6,2 %). Les prix des biens d'investissement augmentent de 2,1 %, à la fois sur le matériel agricole (+ 2,1 %) et sur les ouvrages (+ 2,8 %). Au T3 2017, le rapport IPPAP-IPAMPA ¹ progresse très légèrement (+ 0,1 point) par rapport au trimestre précédent. L'excédent des échanges agroalimentaires ressort à 1,6 Md€. Il est en hausse de 19,5 % sur un an après sept trimestres de baisses consécutives.
	T4	T1	T2	T3		
Prix agricoles à la production (IPPAP)	+ 3,2 %	+ 7,9 %	+ 4,9 %	+ 1,1 %		
Prix d'achat des moyens de production (IPAMPA)	- 1,5 %	+ 1,0 %	+ 0,9 %	+ 1,0 %		
Effet ciseau (Rapport IPPAP/IPAMPA)	+ 4,8 pts	+ 6,9 pts	+ 3,9 pts	+ 0,1 pt		
Solde trimestriel des échanges agroalimentaires	-43,7%	- 43,6%	- 32,8%	+19,5%		

INTENTIONS D'EMBAUCHE DES SALAIRES AGRICOLES

Au T2 2017, les intentions d'embauche augmentent de 2,4 % tous secteurs confondus. Les intentions d'embauche de travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi (TODE) dans le secteur de la production poursuivent leur progression ce trimestre (+ 2,1 % après + 2,8 % au T1 2017). Les intentions d'embauche en CDD hors TODE augmentent de 2,7 % (après + 3,0 % au T1 2017) et celles en CDI progressent de 4,5 % (après + 4,0 % au trimestre précédent). Les intentions d'embauche s'orientent favorablement dans les secteurs de la production (+ 2,0 %), de la transformation (+ 0,7 %), du tertiaire (+ 7,2 %) et des « autres activités de service » (+ 3,1 %).	Evolution trimestrielle CVS (correction des variations saisonnières)	2016		2017	
		T3	T4	T1	T2
Production		+ 0,9 %	+ 2,6 %	+ 2,6 %	+ 2,0 %
Transformation		+ 0,7 %	+ 0,8 %	+ 0,8 %	+ 0,7 %
Tertiaire		+ 2,1 %	+6,5 %	+ 10,2 %	+ 7,2 %
Autres activités de services		+ 2,6 %	+3,1 %	+ 3,3 %	+ 3,1 %
Total		+ 1,2 %	+ 2,8 %	+ 2,9 %	+ 2,4 %

Télécharger les données au format Excel : 

¹ IPPAP : Indice des Prix des Produits Agricoles à la Production ; IPAMPA : Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole.

ECONOMIE DE LA SANTE

Evolution sur un an		2016	2017			Hausse des remboursements de soins de ville au régime agricole (+ 1,3 %)
		T4	T1	T2	T3	
Nombre de patients	Salariés	+ 2,7 %	+ 2,5 %	+ 2,0 %	+ 2,1 %	A la fin septembre 2017, le nombre de patients au régime des salariés agricoles progresse de 2,1 %, en hausse de 0,1 point par rapport au trimestre précédent. Chez les non-salariés agricoles, l'évolution de - 3,4 % est identique au trimestre précédent. La progression du rythme d'évolution des remboursements de soins de ville entre le premier et le deuxième trimestre 2017 est proche dans les deux régimes (+1,4 point pour les salariés agricoles et +1,6 point pour les non-salariés agricoles). L'évolution s'établit à + 3,8 % pour les salariés et reste négative à - 0,7 % pour les non-salariés. L'évolution des dépenses en cliniques reste stable au régime des salariés (+ 0,3 % fin juin et fin septembre). Elles se contractent au régime des non-salariés avec une évolution de - 2,8 %, soit 1,7 point de plus qu'au trimestre précédent.
	Non-salariés	- 3,1 %	- 3,2 %	- 3,4 %	- 3,4 %	
Remboursements de soins de ville (*) (en date de soins)	Salariés	+ 3,2 %	+ 2,4 %	+ 3,8 %		
	Non-salariés	- 1,5 %	- 2,3 %	- 0,7 %		
Remboursements de soins en cliniques (en date de remboursement)	Salariés	- 0,9 %	+ 0,0 %	+ 0,3 %	+ 0,3 %	
	Non-salariés	- 4,8 %	- 4,3 %	- 4,5 %	- 2,8 %	

(*) Données corrigées des jours ouvrables

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES (ATMP)

Evolution sur un an		2014	2015	2016
Nombre d'ATMP	Salariés	+ 0,2 %	- 3,6 %	- 1,9 %
	Non-salariés	- 3,1 %	- 6,0 %	- 5,3 %
Indice ou taux de fréquence des AT avec arrêt	Salariés	+ 1,8 %	+ 0,5 %	- 3,1 %
	Non-salariés	- 1,3 %	- 5,0 %	- 1,9 %
Nombre d'AT, trajets et MP mortels	Salariés	+ 3,4 %	- 22,2 %	+ 10,0 %
	Non-salariés	+ 15,6 %	+ 14,6 %	- 13,7 %

FAMILLE

Evolution trimestrielle		2016	2017			Poursuite de la montée en charge de la prime d'activité et progression dynamique du nombre d'allocataires du revenu de solidarité active
		T4	T1	T2	T3	
Nb d'allocataires de la prime d'activité	Salariés	+ 5,4 %	- 0,9 %	+ 6,2 %	+ 5,0 %	Avec 106 540 allocataires en septembre 2017, la montée en charge de la prime d'activité se poursuit au régime agricole. La progression du nombre d'allocataires au régime des salariés agricoles (+5,0 %) est cependant modérée par la quasi stabilité des effectifs au régime des non-salariés agricoles (+ 0,5 %). En septembre 2017, 26 040 allocataires bénéficient du RSA au régime agricole. Après trois trimestres consécutifs de hausse, les effectifs sont en léger repli pour les salariés agricoles par rapport au mois de juin (- 1,6 %) et en légère augmentation pour les non-salariés agricoles (+ 0,6 %.)
	Non-salariés	+ 8,3 %	+ 6,0 %	+ 4,6 %	+ 0,5 %	
Nb d'allocataires du RSA socle	Salariés	+ 3,0 %	+ 6,7 %	+ 1,3 %	- 1,6 %	
	Non-salariés	+ 4,3 %	+ 1,2 %	+ 0,2 %	+ 0,6 %	

CONJONCTURE - DONNEES DETAILLES

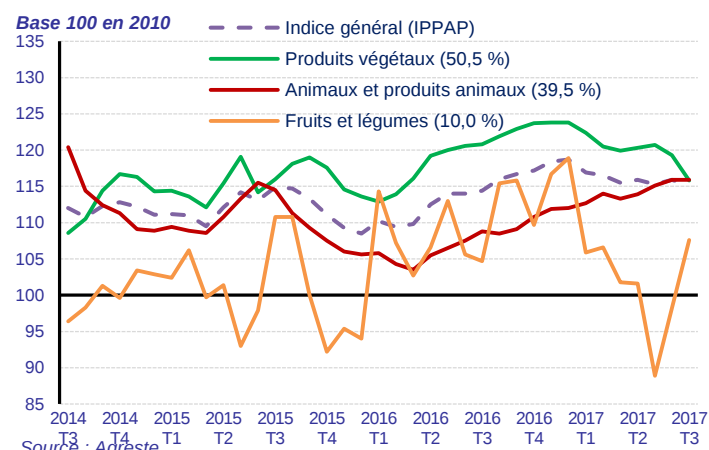
Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 3 ^{ème} trimestre 2017	3
Intentions d'embauche des salariés agricoles au 2 ^{ème} trimestre 2017	4
Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville à fin septembre 2017	5
Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin juin 2017	6
Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin septembre 2017	8
Accidents du travail et maladies professionnelles : salariés agricoles	9
Accidents du travail et maladies professionnelles : non-salariés agricoles	10
Famille : Prime d'activité et RSA au 3 ^{ème} trimestre 2017	11

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 3^{ème} trimestre 2017

Au 3^{ème} trimestre 2017, la progression des prix agricoles à la production s'atténue par rapport au trimestre précédent.

Les prix des **produits végétaux** et des **fruits et légumes** fléchissent ce trimestre (respectivement - 1,5 % et - 8,8 %).

Graphique 1 : Prix à la production des principaux produits agricoles



Les cours des **grandes cultures** (céréales, oléagineux, pommes de terre) reculent sur un an dans un contexte de parité euro/dollar défavorable aux exportations européennes et de récoltes en blé tendre très abondantes en Russie.

Au 3^{ème} trimestre 2017, la réduction des exportations porcines vers la Chine et la hausse des abattages tirent les cours des **porcins** vers le bas (- 3,1 %) et freinent la progression des prix de l'ensemble des animaux sur un an (+ 1,7 % après + 6,2 % au 2^{ème} trimestre 2017).

Tableau 1 : Prix des produits agricoles à la production

Evolution en % sur un an	Pondér. Indice	2014	2015	2016	2017 T1	2017 T2	2017 T3
Indice général brut	100%	-5,2	-2,3	+1,1	+7,9	+4,9	+1,1
Céréales	18,8%	-13,8	-4,3	-9,2	+13,2	+6,8	-0,4
Vins	17,7%	+9,8	-0,8	+3,5	+0,0	-0,4	+0,0
Lait	14,7%	+7,0	-13,1	-6,4	+9,9	+11,2	+16,2
Gros bovins	9,6%	-5,7	-1,0	-5,0	-0,3	+4,2	+6,0
Porcins	5,4%	-8,5	-7,2	+3,0	+22,3	+20,8	-3,1
Légumes frais	5,3%	-7,7	+3,1	+9,9	+19,9	-2,2	-12,3
Oléagineux	4,9%	-15,1	+14,8	-2,8	+14,7	+0,7	-2,6
Volailles	4,6%	-6,8	-3,2	-0,6	-1,9	-1,2	-0,1
Fruits frais	3,5%	-18,6	+9,2	+5,5	+7,7	-1,8	-6,3
Pommes de terre	2,6%	-40,7	+15,1	+65,8	+38,0	+13,1	-11,8
Œufs	1,5%	+3,1	+5,5	-2,7	+14,7	+33,2	+27,4

Source : Agreste

Les cours des **gros bovins** poursuivent leur progression ce trimestre (+ 6,0 %).

La hausse des prix des produits animaux (+ 17,3 %) est soutenue par les cours du **lait** (+ 16,2 %) et des **œufs** (+ 27,4 %). Les prix du lait de vache se sont redressés (+ 17,4 %), notamment sous l'effet d'une consommation mondiale soutenue et d'une progression du cours du beurre dont la demande est en forte hausse.

Au 3^{ème} trimestre 2017, malgré une production limitée des **fruits et des légumes**, les cours se détériorent en raison d'une commercialisation morose.

Dans un contexte de récolte abondante et d'une demande insuffisante, les prix des **pommes de terre** reculent ce trimestre (- 11,8 % après + 13,1 % au 2^{ème} trimestre 2017).

Au 3^{ème} trimestre 2017, le coût des moyens de production poursuit sa croissance (+ 1,0 % après + 0,9 % au 2^{ème} trimestre).

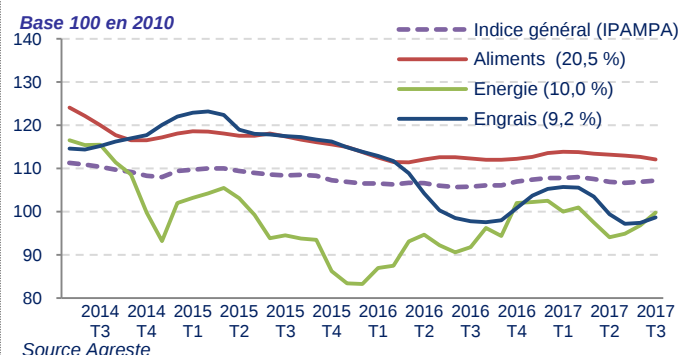
Les prix des **biens et services** progressent de 0,6 % ce trimestre en raison de la hausse du coût de l'**énergie** (+ 6,2 %).

Au 3^{ème} trimestre 2017, sous l'effet du recul des prix des aliments simples et composés, la croissance du prix d'achat des **aliments pour animaux** s'atténue (+ 0,1 % après + 1,6 % au 2^{ème} trimestre 2017).

Dans un contexte de ralentissement de la baisse des cours des **engrais** (- 1,1 % après - 5,0 % au 2^{ème} trimestre 2017), les livraisons sont en repli sur la campagne 2016/2017.

Les prix des **biens d'investissement** progressent au 3^{ème} trimestre 2017 (+ 2,1 %), à la fois sur le **matériel agricole** (+ 2,1 %) et sur les **ouvrages** (+ 2,8 %).

Graphique 2 : Prix d'achat des intrants



Source Agreste

Tableau 2 : Echanges agroalimentaires

Cumul de janvier à sept En millions d'euros	Exportations		Importations		Solde		
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	Evol
Produits agricoles et alim.	43 702	44 875	38 962	41 211	4 740	3 664	- 22,7 %
Produits bruts	11 187	10 299	10 280	10 789	908	- 490	- 154,0%
dont céréales	5 763	4 637	1 396	1 369	4 367	3 269	- 25,2 %
dont légumes	1 775	1 878	2 458	2 649	- 684	- 771	- 12,7 %
dont fruits	1 332	1 382	4 652	4 947	- 3 320	- 3 564	- 7,4 %
Produits transformés	32 514	34 576	28 683	30 422	3 832	4 154	+ 8,4 %
dont boissons	10 674	11 555	2 534	2 674	8 140	8 881	+ 9,1 %
dont viandes	3 141	3 249	3 905	4 094	- 764	- 845	- 10,5 %
dont produits laitiers	4 626	4 921	2 383	2 952	2 243	1 969	- 12,2 %
dont produits fruits et légumes	1 461	1 549	3 570	3 754	- 2 109	- 2 205	- 4,5 %

Source : Agreste

L'**excédent des échanges agroalimentaires** atteint près de **3,7 Mds €** au 3^{ème} trimestre 2017, en baisse de **1,1 Md €** sur un an.

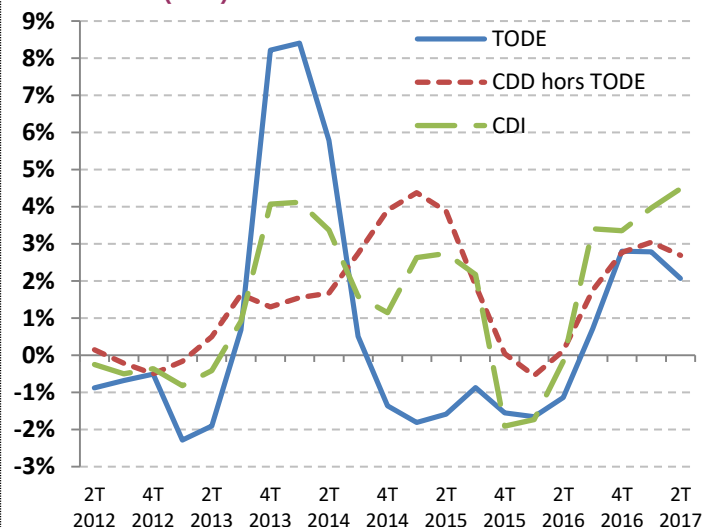
Le solde en **produits bruts** devient négatif.

Le recul des exportations de **céréales** se poursuit (- 19,5 %). Le déficit commercial des **fruits** s'accroît de 244 millions d'euros sur un an (- 7,4 %) ; la faible hausse des exportations (+ 3,8 % soit + 50 millions) ne compensant pas la croissance des importations (+ 6,3 % soit + 295 millions).

L'**excédent des échanges en produits transformés** s'établit à **4,1 Mds €** (+ 8,4 %). Il est porté par le dynamisme des exportations de **boissons** (+ 8,3 %) qui permettent de compenser la hausse des importations de **viandes** (+ 4,8 %), de **produits laitiers** (+ 23,9 %) et de **produits à base de fruits et légumes** (+ 5,1 %).

Intentions d'embauche des salariés agricoles au 2^{ème} trimestre 2017

Graphique 1 : Evolution des intentions d'embauche par type de contrat, en glissement trimestriel corrigé des variations saisonnières (CVS)



Source : CCMSA

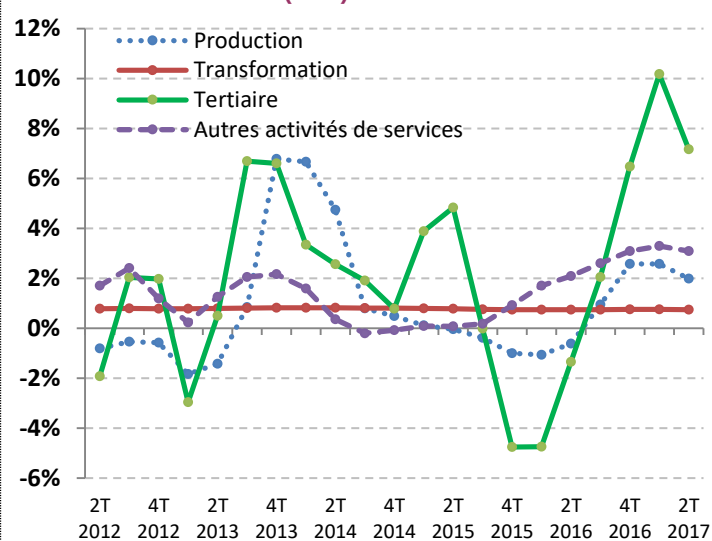
Augmentation des intentions d'embauche

Au 2^{ème} trimestre 2017, le nombre total d'intentions d'embauche s'établit à 408 751 en données brutes, en hausse par rapport au trimestre précédent (+ 2,4 % en glissement trimestriel CVS).

Déjà en hausse le trimestre précédent (+ 2,8 %), les intentions d'embauche de travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi (TODE) dans le secteur de la production poursuivent leur progression ce trimestre (+ 2,1 %). Les intentions d'embauche en CDD hors TODE augmentent de 2,7 % (en glissement trimestriel CVS). Quant aux intentions d'embauche en CDI, elles progressent de 4,5 %.

Les intentions d'embauche hors TODE, qui s'établissent à 168 621 unités en données brutes, sont en augmentation (+ 3,0 %). Elles représentent 41,3 % du nombre total d'embauches.

Graphique 2 : Evolution des intentions d'embauche par grand secteur d'activité, en glissement trimestriel corrigé des variations saisonnières (CVS)



Source : CCMSA

Augmentation des intentions d'embauche quel que soit le secteur d'activité

Le secteur de la production qui concentre la plus grande part des embauches au régime agricole représente 78,1 % du total des intentions d'embauche au 2^{ème} trimestre 2017. L'évolution de ce secteur conditionne donc directement les variations des embauches au régime agricole. Or les intentions d'embauche sont en hausse de 2,0 % ce trimestre pour le secteur de la production, un taux d'évolution identique au trimestre précédent.

Les intentions d'embauche progressent également dans tous les autres secteurs : transformation (+ 0,7 %), tertiaire (+ 7,2 %) et « autres activités de service » (+ 3,1 %).

Sigles : TODE: Travailleurs Occasionnels-Demandeurs d'Emploi, CDD: Contrats à Durée Déterminée, CDI: Contrats à Durée Indéterminée, CVS: CORRECTION des Variations Saisonnières.

Contact : Guillaume Prevostat - DSEF Département Cotisations, AT et Fonds - prevostat.guillaume@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville à fin septembre 2017

Tableau 1 : Evolution du nombre de patients consommants des soins de ville en année complète mobile (ACM) par régime et classe d'âge

		Evolution ACM à fin septembre 2017	Ecart par rapport à l'évolution à fin septembre 2016 (en point)	Répartition à fin septembre 2017
Régime Agricole	moins de 20 ans	+ 0,0 %	- 2,5	19 %
	20-64 ans	+ 0,2 %	- 0,9	46 %
	plus de 64 ans	- 1,2 %	+ 0,9t	35 %
	Total	- 0,4 %	- 0,6	100 %
Dont Non-salariés 44 %	moins de 20 ans	- 3,7 %	- 1,2 pt	11 %
	20-64 ans	- 3,9 %	- 1,3 pt	33 %
	plus de 64 ans	- 3,0 %	+ 0,4 pt	56 %
	Total	- 3,4 %	- 0,3 pt	100 %
Dont Salariés 56 %	moins de 20 ans	+ 1,4 %	- 3,1 pts	25 %
	20-64 ans	+ 2,1 %	- 0,7 pt	56 %
	plus de 64 ans	+ 3,1 %	+ 1,9 pt	19 %
	Total	+ 2,1 %	- 0,8 pt	100 %

Source : CCMSA

Baisse des effectifs pour le régime des non-salariés et progression pour le régime des salariés

Le nombre de **patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville** diminue de 0,4 % à fin septembre 2017, alors qu'il progressait de 0,2 % un an auparavant.

Au régime des non-salariés, les effectifs de patients baissent de 3,4 %, soit à un rythme un peu plus soutenu qu'un an plus tôt (- 3,1 %). Cette baisse concerne toutes les tranches d'âge mais est plus marquée dans celle des 20-64 ans.

Bien que toujours nettement positif, le rythme d'évolution de la patientèle dans le régime des salariés perd 0,8 point sur un an (+ 2,1 % après + 2,9 % à fin septembre 2016). Les effectifs augmentent pour toutes les tranches d'âges.

A noter : le nombre de patients en ALD au régime agricole progresse de 0,5 %, après 0,1 % un an auparavant. Cette hausse concerne uniquement le régime des salariés agricoles dont les effectifs en ALD augmentent de 3,6 %. S'agissant du régime des non-salariés, le nombre de patients en ALD diminue de 1,3 %.

Sigles : ACM: Année complète mobile, ALD: Affection de Longue Durée

Contact : Sandrine Kehiri - DSEF Département Prestations maladie - kehiri.sandrine@ccmsa.msa.fr

Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin juin 2017

Tableau 2 : Evolution des remboursements de soins de ville du régime agricole à fin juin 2017 en date de soins

Dépenses en date de soins à fin Juin 2017 (avec date de remboursement à fin octobre 2017)	Montants remboursés (en millions d'euros)	Taux d'évolution corrigé des jours ouvrables (en %)			Contribution des différents postes à la croissance des soins de ville (en point)		
	Régime agricole	Non-salariés	Salariés		Régime agricole	Non-salariés	Salariés
Honoraires médicaux et dentaires	1 044	+ 0,7 %	- 2,0 %	+ 3,7 %	+ 0,1 pt	- 0,4 pt	+ 0,9 pt
dont honoraires médicaux ¹	894	+ 0,7 %	- 1,8 %	+ 3,7 %	+ 0,1 pt	- 0,3 pt	+ 0,7 pt
- Médecins généralistes	361	+ 0,0 %	- 2,6 %	+ 3,4 %	+ 0,0 pt	- 0,2 pt	+ 0,3 pt
- Médecins spécialistes	533	+ 1,2 %	- 1,2 %	+ 4,0 %	+ 0,1 pt	- 0,1 pt	+ 0,5 pt
dont honoraires dentaires	143	- 0,1 %	- 3,7 %	+ 3,1 %	+ 0,0 pt	- 0,1 pt	+ 0,1 pt
Produits de santé	1 640	+ 1,2 %	- 0,7 %	+ 3,9 %	+ 0,4 pt	- 0,3 pt	+ 1,3 pt
dont Médicaments	1 212	+ 0,5 %	- 1,4 %	+ 3,2 %	+ 0,1 pt	- 0,4 pt	+ 0,8 pt
dont Produits de la LPP	427	+ 3,1 %	+ 1,3 %	+ 6,3 %	+ 0,3 pt	+ 0,1 pt	+ 0,5 pt
Prescriptions hors produits de santé ²	1 442	+ 0,8 %	- 0,4 %	+ 3,2 %	+ 0,3 pt	- 0,2 pt	+ 0,8 pt
dont Auxiliaires médicaux	927	+ 1,2 %	+ 0,2 %	+ 3,4 %	+ 0,2 pt	+ 0,0 pt	+ 0,5 pt
dont Laboratoires	179	- 1,7 %	- 3,8 %	+ 1,3 %	- 0,1 pt	- 0,2 pt	+ 0,0 pt
dont Frais de transports	294	+ 2,2 %	+ 0,4 %	+ 5,2 %	+ 0,1 pt	+ 0,0 pt	+ 0,3 pt
Total soins de santé	4 126	+ 0,9 %	- 0,9 %	+ 3,6 %	+ 0,8 pt	- 0,8 pt	+ 2,9 pts
Indemnités journalières (IJ)	541	+ 4,2 %	+ 2,5 %	+ 4,7 %	+ 0,5 pt	+ 0,1 pt	+ 1,0 pt
dont IJ maladie	338	+ 4,8 %	+ 4,7 %	+ 4,8 %	+ 0,3 pt	+ 0,1 pt	+ 0,6 pt
dont IJ AT	203	+ 3,3 %	- 0,9 %	+ 4,4 %	+ 0,1 pt	+ 0,0 pt	+ 0,3 pt
TOTAL SOINS DE VILLE	4 667	+ 1,3 %	- 0,7 %	+ 3,8 %	+ 1,3 pt	- 0,7 pt	+ 3,8 pts

1-Inclus les « Honoraires des sages-femmes »

2-Inclus le poste « Autres prestations » (produits d'origine humaine, cures thermales ...)

Source : CCMSA

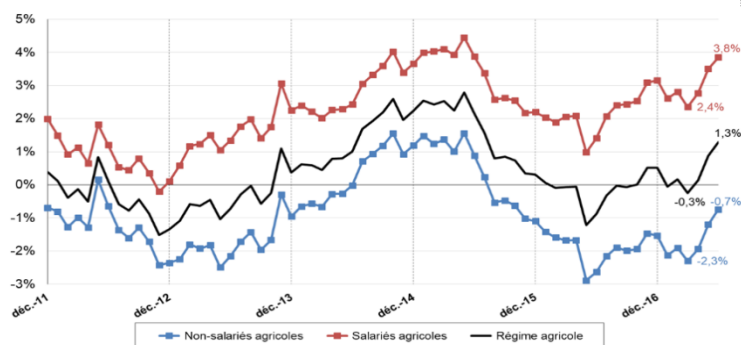
Hausse des dépenses de soins de ville de 1,3 % pour le régime agricole

Les dépenses de **soins de ville** du régime agricole, corrigées des jours ouvrables, augmentent de 1,3 % à fin juin 2017 ; évolution qui gagne +1,6 point comparée à celle observée fin mars (- 0,3 %).

Ce bond est d'amplitude similaire dans les deux régimes. La hausse des dépenses de soins de ville au régime des salariés agricoles s'établit ainsi à 3,8 %, après 2,4 %.

Pour le régime des non-salariés agricoles, les dépenses de soins de ville diminuent à un rythme nettement moindre (- 0,7 % après - 2,3 %).

Graphique 1 : Evolution des dépenses de soins de ville



Source : CCMSA

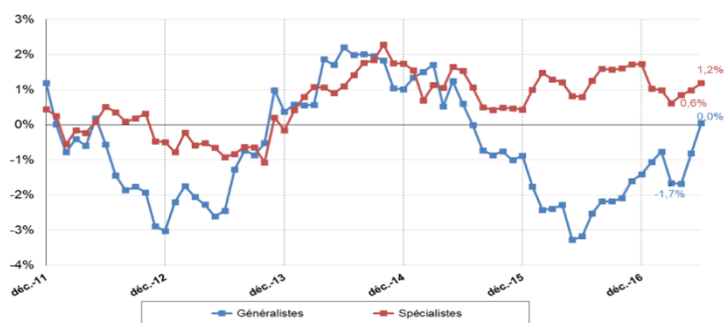
Remboursements des honoraires médicaux : + 0,7 %

A fin juin 2017, la tendance s'inverse pour les remboursements des **honoraires médicaux** au régime agricole. Ils augmentent de 0,7 % après une baisse de 0,3 % fin mars.

Ce rythme d'évolution des dépenses traduit un fort redressement des remboursements des honoraires des médecins généralistes (+ 0,0 % après - 1,7 %), associée à une hausse plus prononcée de ceux des médecins spécialistes (+ 1,2 % après + 0,6 %).

Ils traduisent l'impact de la revalorisation du tarif de la consultation de référence pour les médecins généralistes (Convention médicale 2016) qui passe de 23 à 25 euros au 1^{er} mai 2017.

Graphique 2 : Evolution des honoraires des généralistes et des spécialistes au régime agricole



Source : CCMSA

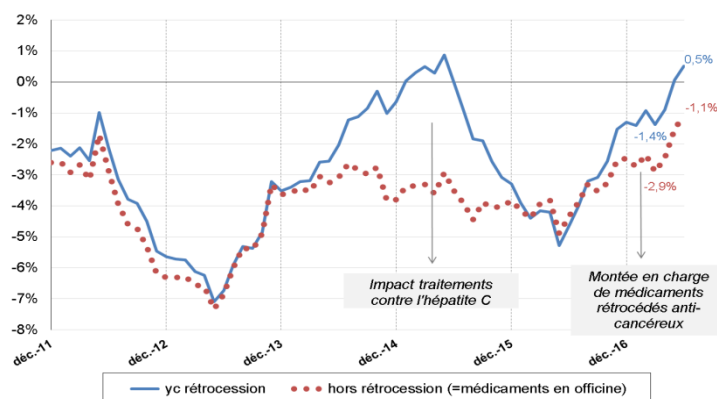
Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à fin juin 2017

Remboursements des produits de santé : + 1,2 %

L'évolution des **remboursements de médicaments** au régime agricole devient positive et passe de - 1,4 %, à fin mars 2017 à + 0,5 % à la fin du deuxième trimestre 2017. Ce rythme des dépenses s'explique par la nette reprise des médicaments délivrés en officine dont l'évolution s'établit à - 1,1 % après - 2,9 % à fin mars 2017 (évolution la plus forte observée depuis janvier 2012).

Fin juin 2017, les remboursements des **produits de la LPP** augmentent de 3,1 % après 1,3 % en mars. Cette progression se retrouve dans le régime des salariés agricoles (6,3 %) et, dans une moindre mesure, chez les non-salariés agricoles (1,3 %).

Graphique 3 : Evolution des remboursements de médicaments au régime agricole



Source : CCMSA

Remboursements des prescriptions autres que les produits de santé : + 0,8 %

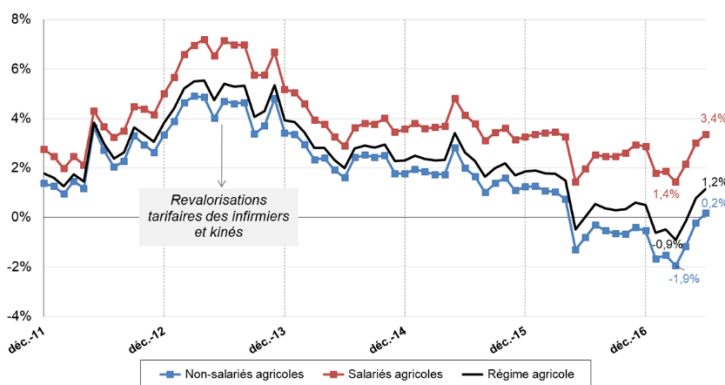
Les remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux** au régime agricole augmentent de 1,2 % fin juin 2017 après une baisse de 0,9 % à fin mars, soit une évolution supérieure d'un point.

Cette tendance à la hausse concerne les remboursements d'actes d'infirmiers (+ 2,7 points en trois mois). Ceux des masseurs kinésithérapeutes restent relativement stables (+ 0,2 point).

Les remboursements de **frais de transports** du régime agricole augmentent de 2,2 % à fin juin 2017 après 1,0 % à fin mars.

Cette progression est tirée par l'augmentation des dépenses au régime des salariés agricoles (5,2 %)

Graphique 4 : Evolution des remboursements des actes des auxiliaires médicaux par régime



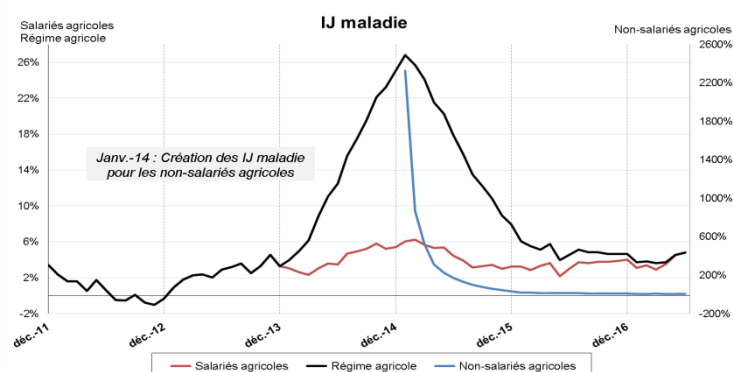
Source : CCMSA

Indemnités journalières maladie en hausse de 4,8 % au régime agricole

Les versements d'**indemnités journalières (IJ)** maladie augmentent de 4,8 % au régime agricole à fin juin 2017, après 3,6 % à fin mars.

Le deuxième trimestre 2017 confirme le rapprochement, observé au trimestre dernier, de l'évolution des versements d'indemnités journalières maladie au régime des non-salariés agricoles (4,7 %) avec celle des salariés agricoles (4,8 %).

Graphique 5 : Evolution des versements d'IJ Maladie



Source : CCMSA

Sigles : IJ: Indemnités Journalières, LPP: Liste des Produits et des Prestations, données CJO: données corrigées des jours ouvrables
Contact : Sabrina Hidouche - DSEF Département Prestations maladie - hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin septembre 2017

Ralentissement de la diminution des montants remboursés pour des soins effectués en cliniques

Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques, comptabilisés sur une année complète mobile, diminuent de 1,6 % à fin septembre 2017, soit 1 point de plus que l'évolution observée le trimestre précédent.

Ce rebond s'explique par l'atténuation du recul des dépenses dans le régime des non-salariés (- 2,8 % après - 4,5 % fin juin). L'évolution reste stable dans le régime des salariés (+ 0,3 %).

Pour l'ensemble du régime agricole, ce sont les frais relatifs aux activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO) qui contribuent le plus à la baisse des dépenses de cliniques (avec une contribution de - 1 point), et dans une moindre mesure les frais de soins de suite et de réadaptation (SSR - contribution de - 0,6 point). Ces frais représentent 82% des montants remboursés pour des soins en clinique (cf. Tableau 3)

Moindre baisse des dépenses de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO)

La tendance baissière des dépenses liées aux activités MCO s'atténue à fin septembre 2017 pour atteindre une évolution de - 1,3 %, soit + 1,4 point par rapport à la situation à fin juin.

Pour les non-salariés, la diminution est moins prononcée (- 2,4 % après - 4,3 % fin juin), tandis que l'évolution devient positive chez les salariés (+ 0,6 % après - 0,1 % fin juin).

Ce sont les activités MCO qui contribuent le plus à la baisse des dépenses de cliniques (- 1,0 point) du fait de leur poids conséquent dans les dépenses (82 %).

Accélération de la baisse des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR)

Le recul des frais de séjours en SSR s'accroît légèrement (- 3,9 %, soit - 0,3 point par rapport à la situation à fin juin).

La baisse reste forte chez les non-salariés (- 6,1 %). Au régime des salariés, les remboursements sont relativement stables (- 0,1 %), alors qu'ils étaient en croissance à la fin du trimestre précédent (+ 1,2 %).

Ces évolutions sont impactées par la réforme du financement des établissements de SSR qui, depuis le 1er mars 2017, baisse de 10 % la facturation de certains actes à l'assurance maladie.

Ce poste, qui représente 15 % des dépenses de cliniques, contribue à la baisse des remboursements à hauteur de - 0,6 point.

Forte hausse des frais de séjours en psychiatrie

Les frais de psychiatrie augmentent de 9,2 % à fin septembre, après une hausse de 6,0 % à fin juin 2017.

La croissance s'observe dans les deux régimes avec une évolution de 17,6 % au régime des non-salariés et de 4,8 % chez les salariés.

Du fait du faible poids du poste (3 %), les évolutions sont très volatiles et impactent peu le total des dépenses de cliniques (- 0,2 point).

Tableau 3 : Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques à fin septembre 2017

	Poids du poste	Régime Agricole		Non-Salariés		Salariés	
		Evolution ACM	Contribution (en points)	Evolution ACM	Contribution (en points)	Evolution ACM	Contribution (en points)
MCO	82 %	- 1,3 %	- 1,0	- 2,4 %	- 1,2	+ 0,6 %	+ 0,2
SSR	15 %	- 3,9 %	- 0,6	- 6,1 %	- 0,6	- 0,1 %	+ 0,0
PSY	3 %	+ 9,2 %	+ 0,2	+ 17,6 %	+ 0,2	+ 4,8 %	+ 0,1
TOTAL	100 %	- 1,6 %	- 1,6	- 2,8 %	- 1,7	+ 0,3%	+ 0,1

Source : CCMSA

Sigles : ACM: Année complète mobile, MCO: médecine, chirurgie, obstétrique, PSY: psychiatrie, SSR: soins de suite et de réadaptation

Contact : Audrey Hengel - DSEF Département Prestations maladie - hengel.audrey@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



Accidents du travail et maladies professionnelles : salariés agricoles

Baisse du nombre d'accidents du travail et hausse des maladies professionnelles en 2016

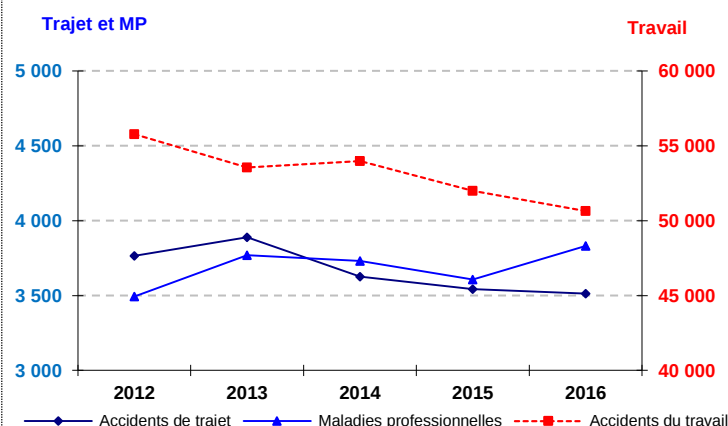
En 2016, 57 983 **accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles (ATMP)** sont reconnus. Les accidents du travail sont majoritaires (87,3 %), les maladies professionnelles et les accidents de trajet représentent respectivement 6,6 % et 6,1 %.

Entre 2012 et 2016, le nombre d'**accidents du travail** baisse en moyenne chaque année de 2,4 % (- 2,6 % en 2016 pour 50 640 accidents reconnus).

Le nombre de **maladies professionnelles** augmente de 2,3 % en moyenne annuelle sur la période de 2012 à 2016. En 2016, celui-ci est en hausse de 6,2 %.

Sur la période 2012-2016, le nombre d'**accidents de trajet** recule en moyenne de 1,7 % par an (- 0,8 % en 2016).

Graphique 1 : Evolution annuelle du nombre d'ATMP



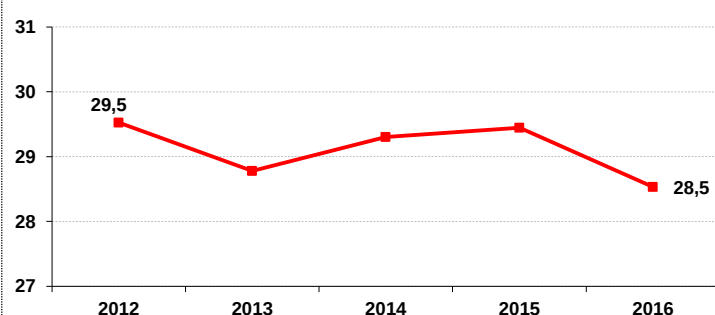
Source : CCMSA

Baisse du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt en 2016

Sur la période 2012-2016, la hausse du nombre d'heures travaillées (+ 0,5 % par an en moyenne) s'accompagne d'une diminution du nombre d'**accidents du travail avec arrêt**, - 0,4 % par an. Le **taux de fréquence** a donc baissé de 0,9 % par an sur la période.

En 2016, la hausse du nombre d'heures travaillées (+ 1,6 %) ainsi que la baisse du nombre d'accidents du travail avec arrêt (- 1,5 %) entraînent une diminution du taux de fréquence de 3,1 % sur un an. Ce taux de fréquence est plus élevé pour les secteurs « entraînement, dressage, haras » et « travaux forestiers », avec respectivement 79,0 et 61,3 accidents par million d'heures travaillées.

Graphique 2 : Evolution annuelle du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt tous secteurs



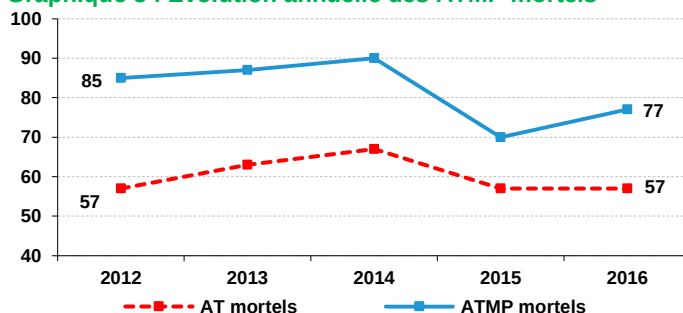
Source : CCMSA

Stabilité des accidents mortels du travail sur la période 2012-2016

De 2012 à 2016, les salariés agricoles ont été victimes de 409 **accidents du travail et maladies professionnelles mortels** dont 301 accidents du travail, 101 accidents de trajet et 7 maladies professionnelles. Ils représentent en moyenne 82 décès chaque année.

En 2016, 57 salariés sont victimes d'accidents mortels du travail, un chiffre stable par rapport à 2015. Sur la période 2012-2016, le nombre de victimes est resté stable également.

Graphique 3 : Evolution annuelle des ATMP mortels



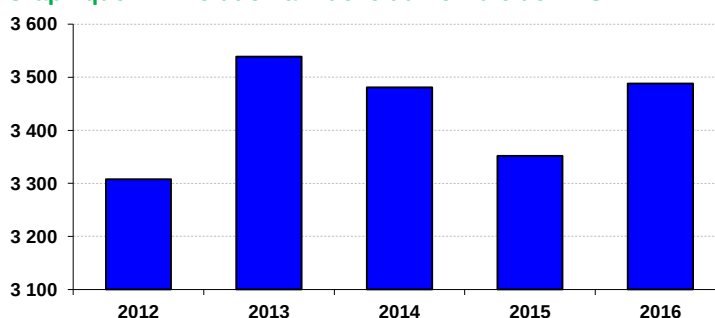
Source : CCMSA

Hausse du nombre de troubles musculo-squelettiques (TMS) en 2016

En 2016, 3 488 TMS ont été reconnus, en hausse de 4,1 % sur un an.

Le nombre de TMS fluctue depuis 2012 mais son évolution annuelle est en moyenne positive sur la période 2012-2016 (+ 1,3 %).

Graphique 4 : Evolution annuelle du nombre de TMS



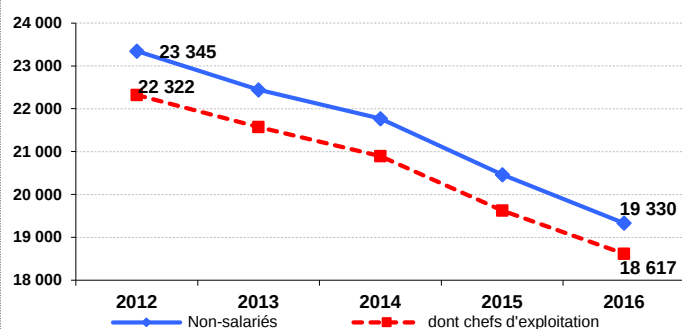
Source : CCMSA

Sigles : ATMP: Accident du travail, accident de trajet et Maladie Professionnelle, TMS: Trouble musculo-squelettique

Contact : Katell Gorvan - DSEF Département Prestations Retraite – Famille – ORPA – gorvan.katell@ccmsa.msa.fr

Accidents du travail et maladies professionnelles : non-salariés agricoles

Graphique 1 : Evolution annuelle des accidents du travail des non-salariés



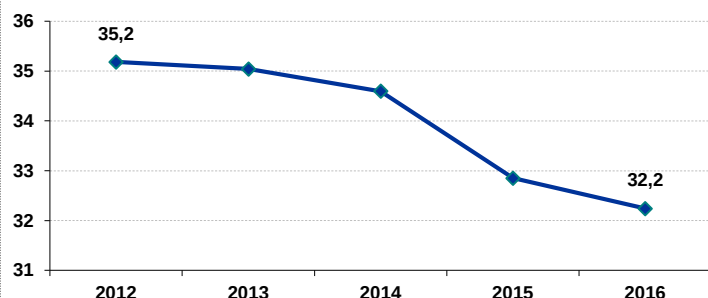
Source : CCMSA

Baisse des accidents du travail des non-salariés agricoles entre 2012 et 2016

En 2016, 21 124 accidents du travail et maladies professionnelles avec et sans arrêt sont reconnus chez les non-salariés agricoles. Les accidents du travail sont majoritaires (19 330), les maladies professionnelles s'élèvent à 1 641 et les accidents de trajet à 153.

Les accidents du travail des non-salariés diminuent de 5,5 % sur un an et de 4,6 % par an sur la période 2012-2016. En 2016, les chefs d'exploitation et d'entreprise agricole sont victimes de 18 617 accidents du travail, en baisse de 5,1 % sur un an.

Graphique 2 : Evolution annuelle de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt indemnisé des chefs d'exploitation (pour 1000 affiliés)



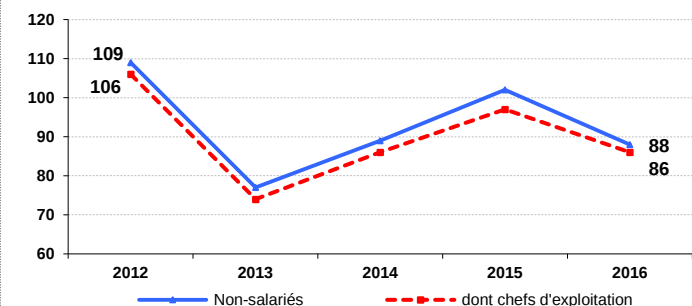
Source : CCMSA

Diminution de l'indice de fréquence des AT avec arrêt indemnisé des chefs d'exploitation sur la période 2012-2016

Pour les chefs d'exploitation et d'entreprise agricole, l'indice de fréquence passe, pour 1 000 affiliés, de 35,2 accidents du travail avec arrêt indemnisé en 2012 à 32,2 en 2016. Il diminue en moyenne de 2,2 % par an sur la période avec un recul un peu moins important en 2016 (- 1,9 % sur un an).

En 2016, la baisse de l'indice de fréquence s'explique par un repli du nombre de chefs (- 1,1 %) moins important que celui du nombre d'accidents du travail avec arrêt indemnisé (- 3,0 %).

Graphique 3 : Evolution annuelle des AT mortels



Source : CCMSA

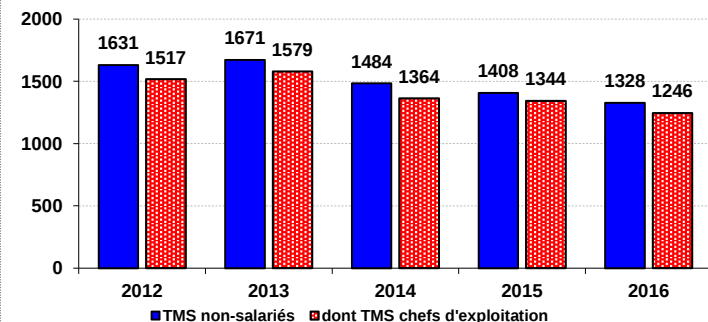
Baisse des ATMP mortels en 2016

Le nombre d'ATMP mortels s'élèvent à 95 victimes en 2016, en baisse de 14,4 % sur un an. Sur la période 2012-2016, le nombre d'ATMP mortels varie sensiblement, avec un pic atteint en 2012 (116) et un point bas en 2013 (85).

Pour les seuls accidents du travail, la baisse est de 13,7 % en 2016 pour les non-salariés et de 11,3 % pour les chefs d'exploitation.

En 2016, 86 chefs d'exploitation agricole ont été victimes d'un accident du travail mortel.

Graphique 4 : Evolution annuelle du nombre de TMS



Source : CCMSA

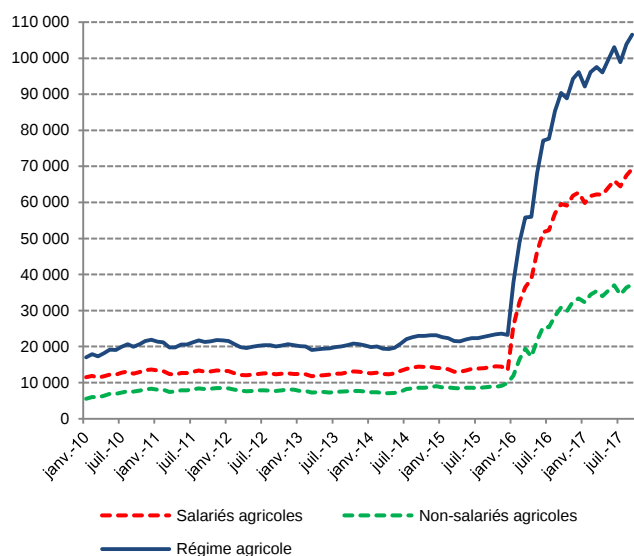
Baisse des troubles musculo-squelettiques (TMS) de 2012 à 2016

Sur la période 2012-2016, le nombre de TMS des non-salariés agricoles tous statuts est en baisse de 5,0 % par an (4,8 % pour les seuls chefs d'exploitation et d'entreprise agricole).

En 2016, 1 328 TMS ont été reconnus au régime des non-salariés, en baisse de 5,7 % sur un an. Le recul est plus fort pour les chefs d'exploitation et d'entreprise agricole (- 7,3 % pour 1 246 TMS reconnus).

Famille : Prime d'activité et RSA au 3^{ème} trimestre 2017

Graphique 1 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du RSA activité puis de la prime d'activité selon le régime agricole



Source : CCMSA

Prime d'activité : la montée en charge se poursuit fin septembre 2017

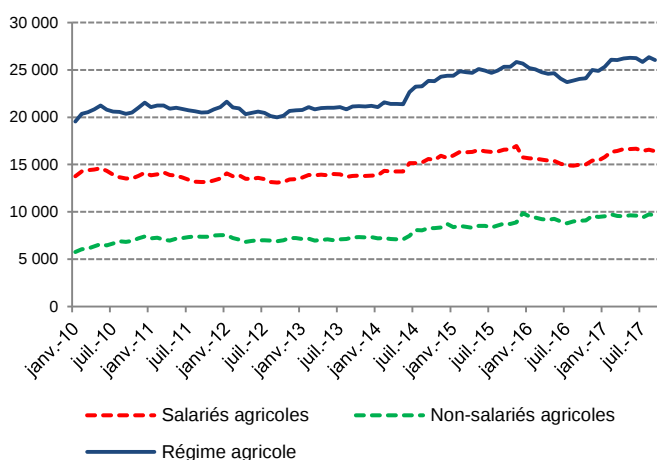
La prime d'activité est un dispositif d'aide aux foyers à revenus modestes entré en vigueur en janvier 2016.

Au régime agricole, le nombre d'allocataires de la prime d'activité s'établit 106 540 en septembre 2017, en hausse de 17,9 % sur un an. Cette forte progression reflète la dynamique qui a accompagné la création de la prestation début 2016 et qui s'est prolongée jusqu'à présent.

En septembre 2017, au régime des non-salariés agricoles, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité est passé de 30 830 à 37 230 foyers, soit une progression de 20,7 % sur un an. La croissance des effectifs est plus forte pour les foyers ne percevant pas de majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. En effet, le nombre de ces foyers bénéficiaires de la prime d'activité s'élève à 36 810 en septembre 2017, contre 30 470 en 2016 (soit + 20,8 %), alors que le nombre de bénéficiaires avec majoration passe de 360 à 420 foyers (en hausse de 14,3 % sur un an).

Au régime des salariés agricoles, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité augmente de 16,4 % sur un an et atteint 69 310 foyers en septembre 2017. Le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité majorée s'élève à 1 830 contre 1 850 l'année précédente (soit - 1,2 %), alors que le nombre de bénéficiaires sans majoration passe de 57 680 à 67 480 foyers sur un an, en hausse de 17,0 %.

Graphique 2 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du RSA socle selon le régime agricole



Source : CCMSA

Les revalorisations du montant forfaitaire du RSA ont un impact sur l'évolution du nombre de bénéficiaires, rendant éligibles des allocataires proches du seuil de non versement.

Le RSA est revalorisé de 1,62 % à partir du 1^{er} septembre 2017. Le montant forfaitaire mensuel du RSA pour un allocataire seul passe de 536,78 € à 545,48 € en septembre 2017. Il s'agit de la deuxième revalorisation en 2017 (après celle de + 0,3 % au 1^{er} avril 2017).

Revenu de solidarité active (RSA) : progression dynamique du nombre d'allocataires

En septembre 2017, le nombre d'allocataires du RSA au régime agricole s'établit à 26 040 en France métropolitaine et Saint-Barthélemy. Les effectifs progressent de 8,3 % sur un an. La croissance des effectifs concerne tous les types de foyers, qu'ils bénéficient ou non d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître.

En septembre 2017, au régime des non-salariés agricoles, le RSA est versable à 9 650 foyers, contre 9 080 un an plus tôt. Les effectifs augmentent de 6,3 %. Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA non majoré passe de 8 680 à 9 220 sur un an, augmentant de 6,2 %. Quant aux bénéficiaires du RSA majoré, ils augmentent de 9,9 % (après + 15,5 % au mois de juin 2017).

Au régime des salariés agricoles, le RSA est versable à 16 390 foyers en septembre 2017, contre 14 970 fin septembre 2016 (soit + 9,5 %). Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA non majoré passe de 14 150 à 15 490 sur un an, augmentant de + 9,5 %. Quant aux bénéficiaires du RSA majoré, les effectifs s'élèvent à 900 foyers fin septembre 2017, contre 820 foyers un an auparavant (soit une croissance de + 9,0 %).

Sigles : RSA: revenu de solidarité active, SA: salariés agricoles, NSA: non-salariés agricoles, MSA: NSA + SA.

Contact : Jean Roger Biyik Biyik - DSEF Département Prestations Retraite – Famille – ORPA - biyik-biyik.jean-roger@ccmsa.msa.fr

MSA Caisse Centrale	Direction des statistiques, des études et des fonds
19 rue de Paris	Directrice de la publication : Nadia JOUBERT - joubert.nadia@ccmsa.msa.fr
CS 50070	Responsable Mission Synthèses : David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr
93013 Bobigny Cedex	Rédacteurs : C. ROUSSEAU, G. PREVOSTAT, S. KEHIRI, S. HIDOUCHE, A. HENGEL, K. GORVAN, JR. BIYIK BIYIK
	Diffusion : Claudine GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

